



# GERS

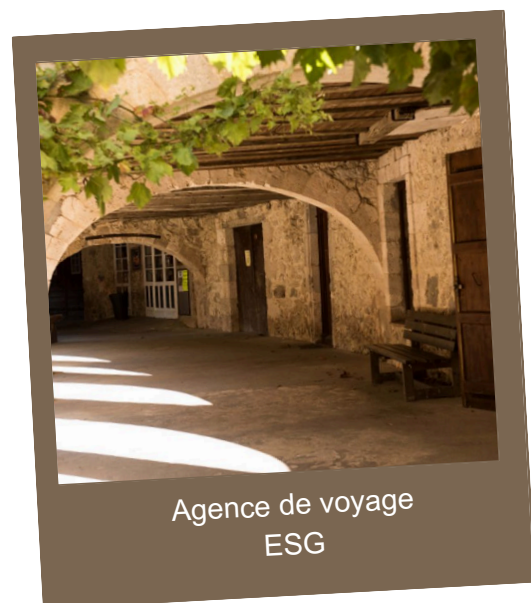
## *Séjour gastronomique*

**Profitez de ce séjour pour découvrir une conserverie de foie gras, visiter Auch, Castelnaux, Fourcès, classé parmi les plus Beaux Villages de France, La Romieu, Lupiac, le village de d'Artagnan.**

**Vous gusterez les plats du terroir et vous rendrez au marché au gras pour effectuer vos emplettes !**

 **Du 8 au 11 novembre 2025**

**€ Tarif CSE : 263 €\*  
Tarif à partir de / adulte en chambre double**



Agence de voyage  
ESG



Subvention 2025

### Jour 1 - VILLE DE DEPART - CASTERA -VERDUZAN

Départ du parking Airbus Marignane le matin – Déjeuner libre en cours de route, avec arrêt sur l'aire de repos de Port Lauragais. Arrivée et apéritif d'accueil - Dîner et nuit à l'hôtel.

### Jour 2 - SAVOIR-FAIRE ET HISTOIRE DU FOIE GRAS - AUCH

Petit déjeuner et départ **dans une conserverie**, découverte de la préparation traditionnelle du foie gras (dégustation : foie gras, magret séché, cous farcis...). Déjeuner à l'hôtel.

**Découverte d'Auch** : Ses pittoresques pouterles (ruelles médiévales), la cathédrale Ste- Marie et ses incontournables stalles. Vue sur l'escalier monumental, la statue de d'Artagnan le plus célèbre des gascons et sur la Tour d'Armagnac. Dîner et nuit à l'hôtel

### Jour 3 - CASTELNAUX, FOURCES, LA ROMIEU, VILLAGE DE D'ARTAGNAN

Petit déjeuner et départ le matin pour **Fourcès**, classé parmi les Plus Beaux Villages de France, bastide entièrement ronde, puis Larressingle et son exceptionnelle architecture fortifiée. **La Romieu** et sa magnifique collégiale du XIVe siècle (classée par l'Unesco). **Déjeuner gastronomique** du terroir à l'hôtel : garbure, assiette gasconne et foie mi-cuit, confit de canard, croustade de pommes à l'armagnac. L'après-midi, route des bastides et des castelnaux par **Vic-Fezensac et Bassoues**. **A Lupiac**, village natal du plus emblématique mousquetaire du roi, visite du musée de d'Artagnan. Dîner et nuit à l'hôtel

### Jour 4 - MARCHE AU GRAS & RETOUR POUR MARIGNANE

Petit déjeuner et départ vers le marché au gras! Vous ne pouvez pas repartir sans visiter un des incontournables marchés au gras de la région ! - Déjeuner libre. Départ en début d'après-midi. Arrivée en fin de journée.

### Un hôtel 3 étoiles comme à la maison

Situé au cœur du Gers à mi-chemin entre Auch et Condom, l'hôtel des Thermes 3\*\*\* se situe dans le charmant village thermal de Castéra-Verduzan.



**Ce séjour bénéficie d'une subvention du CSE de 50%**

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte	<b>263 € *</b>	240,04 €	503,04 €

\*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

#### Le prix comprend :

- Le transport en autocar Grand Tourisme
- 3 nuits à l'hôtel des Thermes 3\* en pension complète (du dîner du J1 au petit-déjeuner du J4)
- Un déjeuner gastronomique du terroir (vin aux repas + café aux déjeuners)
- Le verre de bienvenue
- Les visites mentionnées au programme
- Les excursions avec un accompagnateur local
- Taxe de séjour
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%.

#### Le prix ne comprend pas :

- Les options, dépenses personnelles, extras et prestations non mentionnées dans le prix comprend
- Le supplément single : 85€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

#### Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- Plus de 60 jours avant le début du séjour : 50€ + coût de l'assurance
  - Entre 60 et 30 jours avant le début du séjour : 20% du montant de la réservation annulée + coût de l'assurance
  - Entre 29 et 10 jours avant le début du séjour : 50 % du montant de la réservation annulée + coût de l'assurance
  - A moins de 10 jours avant le début du séjour : 100% du montant total de la réservation annulée + coût de l'assurance
- Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE**

**Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.**

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)